

OFFRE D'EMPLOI

LA CITÉ MUSICALE METZ recrute un / une

RÉGISSEUR GÉNÉRAL / RÉGISSEUSE GÉNÉRALE - Arsenal Jean-Marie Rausch

À 1h20 de Paris, aux frontières du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Belgique, la ville de Metz, ville d'eau et de jardins et berceau de l'écologie urbaine, se caractérise par une excellente qualité de vie. Elle a été désignée membre du Réseau des Villes créatives de l'Unesco dans le domaine de la musique en 2019 et se singularise par un fort dynamisme culturel.

Maison de toutes les musiques et de la danse à Metz, la Cité musicale-Metz regroupe le Syndicat mixte de l'Orchestre national de Metz Grand Est (72 musiciens permanents) et l'EPCC Metz en Scènes qui gère les trois salles de spectacle de la ville (Arsenal Jean-Marie Rausch, BAM et Trinitaires). Avec plus de 300 manifestations par an, la Cité musicale-Metz développe un projet ambitieux et unique au plan national, au service de la création et de l'innovation artistique, à la croisée de toutes les esthétiques musicales. Elle propose également un projet éducatif, citoyen et territorial en direction de toutes les générations et des publics les plus éloignés de l'offre culturelle.

Les deux établissements gèrent un budget global de 15M€ et s'appuient sur une organisation commune et mutualisée, composée de 143 salariés.

Description du poste

Sous l'autorité du directeur technique de la Cité musicale-Metz et en étroite collaboration avec la direction artistique ainsi que l'ensemble des porteurs de projets (responsable du service éducation et médiation, responsable du développement, responsable de production) le.la Régisseur.se général.e est responsable de l'exploitation scénique et technique des spectacles et événements accueillis ou produits à l'Arsenal Jean-Marie Rausch dont il.elle est garant.e dans le respect du planning et le strict respect de la réglementation et des règles de l'art.

Les spectacles et événements désignent l'ensemble de la programmation portée par Metz en Scènes (concerts et spectacles, résidences d'artistes, projets spécifiques enregistrements et captations audiovisuelles) ainsi que toutes les manifestations privées, concerts, locations, congrès professionnels, conventions...

A ce titre, le.la Régisseur.se général.e aura en charge les missions suivantes :

Étude et faisabilité des projets

- Analyser les fiches techniques et étudier la faisabilité des projets (concerts, spectacles, conférences, événements...) ;
- Identifier les contraintes techniques, logistiques et humaines ;
- Evaluer la faisabilité des projets dans un souci permanent d'adaptation, de force de proposition et de maîtrise budgétaire.

Construction des plannings

- Concevoir les plannings d'exploitation (montages, répétitions, représentations, démontages) en lien direct avec les régisseurs invités et en coordination avec les équipes de programmation-production.

Mise en œuvre opérationnelle des manifestations

- Être force de proposition et de négociation sur les solutions adaptées, dans le respect des objectifs artistiques, budgétaires et calendaires ;
- Définir les ressources humaines et matérielles nécessaires ;
- Superviser la bonne réalisation technique de tous les événements à l'Arsenal ;
- Coordonner les différentes équipes techniques lors de l'accueil ou la production de spectacles ;
- Assurer des permanences de régie générale en alternance avec les deux régisseurs principaux afin d'assurer une couverture optimale des événements ;
- Participer à la mise en œuvre technique de certains événements sur les autres sites (BAM, Trinitaires) ou hors-les-murs ;
- Renseigner des documents de bilans, tableaux de bord et rapports techniques pour le reporting d'activité.

Encadrement des personnels

- Encadrer une équipe permanente de huit personnes ;
- Encadrer les régisseurs, techniciens intermittents, prestataires, stagiaires ;
- Gérer le planning des équipes, la répartition des tâches et le suivi opérationnel des missions ;
- Assurer l'accueil, l'intégration et la formation des nouvelles recrues ;
- Favoriser un climat de travail constructif et un dialogue quotidien de qualité.

Gestion des équipements scéno-techniques et du parc scénique

- Gérer l'ensemble du parc matériel dédié à l'Arsenal : inventaire, stockage, maintenance préventive et réglementaire ;
- Organiser les opérations de contrôle technique, d'entretien et de renouvellement ;
- Travailler en lien direct avec le responsable patrimoine pour garantir la complémentarité entre les moyens scéno-techniques ;
- Proposer des choix d'équipements en intégrant les enjeux de développement durable (transition LED, matériel éco-conçu ou mutualisable, sobriété énergétique...) ;
- Assurer une veille sur les innovations et bonnes pratiques du secteur et participer aux choix techniques ;
- Respecter et intégrer les procédures d'achat de la commande publique : demande de devis, validation et suivi avec la direction technique.

Sécurité, réglementation et prévention des risques

- Veiller à l'application stricte des règles de sécurité (ERP, travail en hauteur, électricité, incendie...) ;
- Participer à l'élaboration, la mise à jour et le suivi des plans de prévention, du document unique et des consignes de sécurité ;
- Collaborer étroitement avec le responsable sécurité de l'établissement ;
- Jouer un rôle actif de vigilance, sensibilisation et accompagnement des équipes, prestataires et artistes concernant les bonnes pratiques de prévention des risques professionnels et techniques.

Implication au sein de la direction technique

Ce poste s'inscrit au cœur du pilotage stratégique du pôle technique, en interaction avec les deux régisseurs généraux (musiques actuelles et orchestre), ainsi que les responsables patrimoine, sécurité et informatique.

Acteur-rice majeur.e dans la définition des orientations générales du pôle technique, en lien avec les objectifs stratégiques de la Cité musicale-Metz, vous êtes impliqué.e dans :

- l'élaboration des objectifs opérationnels en contribuant activement à la définition des priorités et des actions à mener pour assurer la réussite des projets tout en intégrant les contraintes techniques, humaines et budgétaires,
- la préparation des documents techniques : élaboration des plans, de fiches techniques, notes de synthèse et rapports,
- la prise de décision de la direction technique par l'apport de votre expertise pour optimiser les processus de production et garantir la cohérence entre la stratégie artistique et la gestion des ressources techniques,
- la gestion financière et des ressources en veillant à l'optimisation des ressources techniques et budgétaire, à la bonne application des procédures d'achat de la commande publique, en participant à la construction des modélisations financières liées à l'activité technique et en alimentant le reporting d'activité.

FORMATION ET EXPERIENCE.

Formation et expérience minimum de cinq ans dans un poste similaire.

Bonnes connaissances en sonorisation, éclairage scénique, vidéo, nouvelles technologies.

Expérience avérée dans l'encadrement d'équipe et gestion managériale des imprévus.

Formations et habilitations souhaitées : électrique, CACES, levage, SST, SSIAP.

Pratique courante de l'anglais.

Permis B.

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Très bonne connaissance du spectacle vivant, et spécifiquement des esthétiques défendues par la Cité musicale-Metz.

Bonne maîtrise de tous les aspects réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité du travail et de la sécurité incendie ERP.

Maîtrise des logiciels dédiés (Heeds, suite bureautique, dessin Vectorworks).

SAVOIR-ETRE PROFESSIONNELS

Autonomie, rigueur, esprit d'initiative et réactivité.

Sens du dialogue, aisance relationnelle et capacité à fédérer

Capacité à travailler en transversalité et à planifier dans un environnement multitâche.

Qualités rédactionnelles.

Type de contrat :	CDI contrat de travail de droit privé régi par la convention collective des entreprises artistiques et culturelles - CCNEAC.
Localisation :	Metz - Arsenal Jean-Marie Rausch – avec déplacements ponctuels sur l'ensemble des sites de la Cité musicale-Metz.
Rémunération :	selon expérience, Groupe 4 de la grille de salaires de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles + prime annuelle. Avantages : titres-restaurant, œuvres sociales comité social et économique.
Durée du travail :	Forfait annualisé 218 jours - contraintes horaires spécifiques liées à l'activité spectacle (soirées, week-end...).
Candidature :	date limite le 27 juin 2025 - CV et lettre de motivation à transmettre à l'attention de Céline Jacquot, Responsable des ressources humaines - recrutement@citemusicale-metz.fr - EPCC METZ EN SCENES - 3 Avenue Ney - 57000 METZ
Prise de fonction :	Septembre 2025.